

Master PIHA2 - Enseignement et déficience visuelle

[Accueil](#) / [Masters](#) /



Présentation de la formation

Ce parcours « Enseignement et déficience visuelle » s'inscrit dans le Master PIHA2 (Pratiques inclusives, handicap, accessibilité et accompagnement).

Il s'appuie sur l'expertise et les ressources de l'INSEI concernant les besoins particuliers et l'accessibilité dans la mise en œuvre d'une société inclusive. L'objectif est de former des professeurs ou de futurs professeurs capables d'identifier les besoins éducatifs particuliers des jeunes déficients visuels, et d'y répondre par une mise en œuvre adaptée dans le contexte d'évolution des modalités de scolarisation et d'accompagnement des jeunes déficients visuels, et des politiques publiques. Ils seront à même de développer et mobiliser des compétences en tant qu'enseignants mais aussi en tant que personnes ressource auprès de la communauté éducative œuvrant autour des jeunes concernés et de leur famille, des professionnels des établissements de scolarisation, et des professionnels des établissements et services médico-sociaux, publics ou privés.

La formation entend renforcer les liens entre ces professionnels de l'Éducation nationale et des établissements et services médico-sociaux tant au niveau des intervenants que des participants mobilisés pendant des temps de formation communs. Elle vise également la possibilité de se présenter aux épreuves du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement adapté aux jeunes déficients visuels (CAEGADV) renouvelé.

[Présentation du Master Déficience visuelle](#)

Public visé

Ce parcours s'adresse aux personnes de niveau bac +3 souhaitant acquérir ou développer des compétences dans le domaine de l'éducation inclusive et de l'accessibilité pédagogique en tant que professeur spécialisé. Il s'adresse à toute personne souhaitant acquérir des compétences pédagogiques et des compétences professionnelles de l'accompagnement des jeunes déficients visuels dans le domaine de la didactique et du conseil auprès d'équipes institutionnelles.

Objectifs

Les formateurs de l'établissement ainsi que les intervenants extérieurs du médico-social, de la formation ou de la recherche, collaborent de façon à ce que les formés puissent :

- Maîtriser et transmettre des savoirs et des connaissances sur l'éducation inclusive et sur l'accessibilité des apprentissages.
- Connaître le cadre juridique et institutionnel pour garantir l'effectivité du droit à l'éducation.
- Développer des relations de partenariat avec les différents acteurs de l'éducation inclusive pour garantir une continuité de parcours et, en coopération étroite avec la famille, les membres de la communauté éducative et de l'équipe pluridisciplinaire médico-sociale auprès de qui ils exercent une mission de professionnel ressource.
- Élaborer et mettre en œuvre des projets permettant le développement de pratiques inclusives au sein des services, des structures et établissements.
- Œuvrer à l'accessibilité des apprentissages.
- Analyser leur pratique professionnelle en référence à des connaissances et à la recherche en sciences de l'éducation, sociologie, psychologie et didactiques des disciplines.
- Connaître les domaines de recherche relatifs à l'éducation inclusive et les principales sources documentaires.
- Formuler une problématique, mettre en œuvre des choix méthodologiques, et analyser des données collectées.
- Construire des projets de recherche participative en lien avec des chercheurs et des professionnels de terrain.
- Assurer une fonction d'expertise pour analyser et évaluer les besoins de compensation et d'accessibilité, et y répondre en appliquant les principes de différenciation pédagogique.
- Être force de proposition pour l'élaboration et la réalisation du projet individualisé d'accompagnement.
- Assurer une veille professionnelle et contribuer à l'amélioration des pratiques.

Organisation

La formation articule formation théorique et formation pratique, une démarche de pédagogie par projet est donc mobilisée pour la formation pratique en plus des périodes de stage. La formation théorique est dispensée en présentiel à l'INSEI (une présence obligatoire des étudiants est alors requise). Certains contenus seront dispensés en distanciel. En M1 et en M2, une période de stage est réalisée sur un site qualifiant conventionné dans une structure ou un dispositif de l'enseignement auprès de jeunes déficients visuels. Les professionnels en poste ont la possibilité de réaliser leurs stages sur le lieu d'activité s'ils correspondent aux critères.

- En première année, la formation théorique compte 662 heures et 130 heures de stage d'observation.
- En deuxième année, la formation théorique compte 378 heures et la formation pratique comporte 560 heures (16 semaines).

Dans la mesure du possible, une partie des cours sera mutualisée avec ceux des autres parcours du master et plus particulièrement des parcours « Accessibilité pédagogique et éducation inclusive » afin de créer une culture commune aux professionnels d'une société inclusive et faciliter les actions partenariales entre les secteurs.

Validation du diplôme

- Présence obligatoire aux cours et validation des stages ;
- Validation obligatoire des unités d'enseignement ;
- Réalisation d'un mémoire.

Le contrôle des connaissances porte sur les unités d'enseignement, sous la forme d'examens surveillés et de travaux rendus dans le cadre d'un contrôle continu.

Le candidat est déclaré admis s'il a une moyenne générale de 10/20 pour chaque unité d'enseignement.

Les étudiants ayant validé une UE conservent le bénéfice des ECTS de cette UE.

Les étudiants déclarés ajournés à l'issue des délibérations peuvent être autorisés à redoubler sur décision du jury.

Comment candidater ?



Contacts

Responsable pédagogique

Caroline TREFFÉ

caroline.treffe@insei.fr

Contact administratif et inscriptions

Margaux ALEIXO GONCALVES

margaux.aleixo-goncalves@insei.fr

Tel : 01 41 44 35 72

Et après ?

Débouchés professionnels

Outre l'obtention d'une reconnaissance universitaire de niveau 7 (ancienne nomenclature : niveau 1), la formation ouvre des débouchés dans les domaines de l'enseignement dans le secteur médico-social et de l'Éducation nationale. Les secteurs ciblés sont ceux de l'accompagnement des jeunes déficients visuels avec ou sans trouble associé :

- En tant que personne ressource auprès d'organismes publics ou privés (collectivités territoriales, ARS, MDPH, Éducation nationale, associations et établissements ou services médico-sociaux...) ;
- En tant qu'enseignant ou enseignant spécialisé diplômé du CAEGADV (obtenue par la validation conjointe du Master et des épreuves de pratique professionnelle du CAEGADV) auprès du public de jeunes déficients visuels.

Ce parcours permet également l'accès aux études doctorales et constitue ainsi une ouverture vers les métiers de la recherche (poursuite d'étude possible en doctorat).



Conditions d'accès

- Accès par la validation des acquis professionnels (VAP) notamment pour les professionnels des secteurs sociaux, éducatifs ou sanitaires ne disposant pas d'un niveau d'études correspondant à un bac +3 ;
- Pour le M1, niveau d'études correspondant à un bac +3 ;

Il est par ailleurs recommandé :

- Un très bon niveau en langue française écrite ;
- Une expérience de pratique professionnelle sur un dispositif d'accompagnement de jeunes déficients visuels.

Programme

La formation du master Pratiques inclusives handicap accessibilité accompagnement (PIH A2) est découpée en 4 semestres de 30 ECTS chacun.

Semestre 1

UE	Intitulés	CM	TD
UE 1	Métier d'enseignant	30	18
EC 1.1	Pédagogie générale et connaissance du métier	12	12
EC 1.2	Psychologie du développement et des apprentissages	18	6
UE 2	Cadre et enjeux d'une société inclusive	12	12
EC 2.1	Enjeux éthiques et philosophiques	6	6
EC 2.2	Cadre juridique d'une société inclusive	6	6
UE 3	Acteurs et partenariats d'une société inclusive	12	12
EC 3.1	Structures, services et dispositifs de l'accompagnement des publics	6	6
EC 3.2	Relations avec les familles, proches et aidants	6	6
UE 4	Analyse des besoins et diversité des publics et des contextes	36	30
EC 4.1	Psychologie de l'enfant et de l'adolescent et situation de handicap	6	6

UE	Intitulés	CM	TD
EC 4.2	Analyse des besoins éducatifs particuliers	6	18
EC 4.3	Anatomie, physiologie et pathologie de l'appareil visuel	18	0
EC 4.4	Systèmes sensoriels spécifiques, vestibulaire et proprioceptif	6	6
UE 5	Méthodologie et outils professionnels	0	84
EC 5.1	Anglais	0	12
EC 5.2	Informatique	0	12
EC 5.3	Code braille français uniformisé	0	24
EC 5.4	Technologies numériques adaptées aux besoins des personnes DV	0	24
EC 5.5	Production de documents adaptés aux personnes déficientes visuelles	0	12
UE 6	Approfondissement professionnel	24	62
EC 6.1	Personne ressource : rôle et moyens d'action	3	9
EC 6.2	Module TFV spécifique « Enseignement et déficience visuelle »	9	41
EC 6.3	Module UE/ULIS/SAAAS	12	12
UE 7	Mémoire et stage	6	18
EC 7.1	Introduction à la recherche : approche qualitative	3	9
EC 7.2	Méthodologie de l'observation	3	9

Volume S1 : 120 h CM + 236 h TD = 356 h

Semestre 2

UE	Intitulés	CM	TD
UE 8	Métier d'enseignant	12	12
EC 8.1	Pédagogie générale et connaissance du métier	12	12
UE 9	Analyse des besoins et diversité des publics	17	41
EC 9.1	Démarche d'accessibilisation	2	6
EC 9.2	Adaptations dans les différents champs disciplinaires	0	20
EC 9.3	Troubles associés	15	15
UE 10	Approfondissement professionnel	45	71
EC 10.1	Personne ressource : rôle et moyens d'action	0	6
EC 10.2	Module TFV spécifique « Enseignement et déficience visuelle »	9	41
EC 10.3	Module UE/ULIS/SAAAS	12	12
EC 10.4	Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent déficient visuel	12	0

UE	Intitulés	CM	TD
EC 10.5	Mesures des états de la vision et corrections optiques	6	6
EC 10.6	Exploration sensorielle et analyse cognitive (particularité et complémentarité des modalités perceptives)	6	6
UE 11	Méthodologie et outils professionnels	0	84
EC 11.1	Anglais	0	12
EC 11.2	Informatique et technologies numériques	0	12
EC 11.3	Code braille français uniformisé et code braille abrégé orthographique étendu	0	24
EC 11.4	Technologies numériques adaptées aux besoins des personnes déficientes visuelles (usage pédagogique, autres usages, innovation, accessibilité numérique)	0	24
EC 11.5	Production de documents adaptés aux personnes déficientes visuelles	0	12
UE 12	Méthodologie du mémoire et stage	3	21
EC 12.1	Introduction à la recherche : approche quantitative	3	9
EC 12.2	Méthodologie du mémoire	0	12

S2 : 77 h CM + 229 h TD = 306 h & 130 h de stage

Total M1 : 662 h (CM ou TD) + 130 h de stage

Semestre 3

UE	Intitulés	CM	TD
UE 13	Cadre et enjeux d'une société inclusive	12	0
EC 13.1	Enjeux éthiques et déontologiques	12	0
UE 14	Analyse des besoins et diversité des publics	21	39
EC14.2	Diversité des publics et des situations d'apprentissage	6	24
EC14.3	Troubles et handicaps associés	15	15
UE 15	Méthodologie et outils professionnels	0	90
UE 15.1	Méthodologie, outil et gestion de projet	0	12
EC 15.2	Informatique et technologies numériques	0	12
EC 15.3	Code braille abrégé orthographique étendu	0	24
EC 15.4	Notations scientifiques adaptées aux personnes déficientes visuelles	0	18
EC 15.5	Dessin en relief (spécificités de lecture, dessin assisté par ordinateur, production)	0	24
UE 16	Approfondissement professionnel	42	78

UE	Intitulés	CM	TD
EC 16.1	Didactiques spécialisées des principaux champs disciplinaires scolaires	30	30
EC 16.2	Didactiques du braille, de la représentation géométrique en relief, et du calcul instrumenté adaptés aux personnes déficientes visuelles	0	24
EC 16.3	Didactique des technologies numériques adaptées aux besoins des personnes déficientes visuelles	0	12
EC 16.4	Module UE/ULIS/SAAAS	12	12
UE 17	Mémoire et stage	12	9
EC 17.1	Introduction à la méthodologie de la recherche participative	0	9
EC 17.2	Méthodologie de la recherche (niveau 2)	12	0

S3 : 87 CM + 216 TD = 303 h

Semestre 4

UE	Intitulés	CM	TD
UE 18	Acteurs et partenariats	6	6
EC 18.1	Travail en réseau et dynamiques de coopération	6	6
UE 19	Méthode et outils professionnels	0	36
EC 19.2	Anglais	0	18
EC 19.3	Notation mathématique braille	0	9
EC 19.4	Education musicale et notation braille pour la musique	0	9
UE 20	Approfondissement professionnel	3	6
EC 20.1	Analyse des pratiques professionnelles	3	6
UE 21	Mémoire et stage	0	18
EC 21.1	Mémoire et stage (560 h)	0	18

S4 : 9 CM + 66 TD = 75 h

Total M2 : 378 h + 560 h de stage

TOTAL M1 + M2 : 1 040 h de cours & 690 h de stage = 1 730 h

Tarifs

- Tarif en **formation initiale** : 254 euros.
- Tarif en **formation continue** : 5500 euros en Master 1 et 4600 euros en Master 2.
Ce tarif correspond à une prise en charge employeur. Si c'est une inscription au titre de la reprise d'étude autofinancée (pas de prise en charge employeur, mais besoin d'autorisation d'absence et donc d'attestations de présence), le tarif est de 20% du tarif formation continue.

Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés.

- le coût de la formation est à régler lors de l'inscription
- pour les financements personnels, possibilité de régler en CB en 3 fois
- possibilité de financement par CPF

Possibilité de suivre la formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Pour plus d'informations sur les tarifs, merci de contacter formation@insei.fr

← **Retour Masters**